



# SPATIALISATION DES CIBLES PRIORITAIRES ODD COMMUNE DE ALLADA



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ  
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DGCS-ODD

Cibles prioritaires	Actions prioritaires
<p>1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.</p> 	<p>Valorisation du Potentiel Agricole de la Commune. Accompagnement technique des ATDA et de la DDAEP pour le Montage des dossiers de projets à soumettre aux. Guichets du FNDA et le suivi de leur mise en œuvre. Mise à Contribution du PDDC/GIZ à travers. ProSol pour la Gestion Durable des Terres. Plaidoyer pour l'Augmentation des Fonds FADeC Affectés Agriculture. Aménagement des Bas-fonds pour le développement du riz et des produits maraîchers de contre saison.</p>
<p>1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.</p> 	<p>Amélioration de la couverture et l'accès équitable à la protection sociale ; Plaidoyer pour le démarrage effectif du Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Plaidoyer pour la création et la mise à disposition d'un FADeC. Protection Sociale Renforcement de la Coopération Décentralisée au profit de la Protection Sociale.</p>
<p>2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.</p> 	<p>Dynamisation des secteurs de soutien à la production commerciale, artisanale et touristique.</p>
<p>2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards. de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.</p> 	<p>Réduction de la Vulnérabilité Nutritionnelle des Communautés notamment chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées ; Elargissement du nombre de Villages Couverts par le Programme de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PNDPE) et le Paquet d'Intervention à Haut Impact Communautaire (PIHI Com) par des dotations Complémentaires du Budget National.</p>

Réalisation :



AGENCE  
POUR LA PROMOTION  
DES OBJECTIFS DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



<p>5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.</p>	<p>Amélioration de la couverture et l'accès équitable à la protection sociale.</p>
<p>5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.</p>	<p>Promotion de la bonne Gouvernance, la participation et l'accès des femmes, des handicapés et autres personnes vulnérables au processus de prise de décision et de développement.</p>
<p>7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.</p>	<p>Organisations des plaidoyers en vue de l'extension des réseaux électriques et la promotion de l'utilisation des sources d'énergies renouvelables (voir l'utilisation des sources alternatives d'énergie) dans la Commune.</p>
<p>8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.</p>	<p>Valorisation du Potentiel historique et Touristique de la Commune.</p>
<p>9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.</p>	<p>Aménagement/Réhabilitation/Entretien des Infrastructures de Transports (Réseaux primaires et liaisons de routes en terre). Renforcement de l'utilisation du Numérique des Technologies de l'Information et de la communication.</p>
<p>13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.</p>	<p>Mise en place d'un dispositif fonctionnel d'adaptation des Communautés aux effets néfastes des changements climatiques.</p>